

Barème entretien citerne et frais divers destiné aux Clients Professionnels V2F

Tarifs unitaires HT exprimés en euros.

Applicable au 1er juillet 2025

(Remplace les barèmes V2F du 1er juillet 2024, V2PPRO du 1er juillet 2017 et TLM du 1er juillet 2016)

1. Prestations techniques pour citerne apparente

€ HT

Prestations	Capacités de 2 t et moins	Capacité de 3,2 t
Mise en place (Pose)	502,50	941,25
Retrait / Déplacement (1)	722,00	1 310,00
Neutralisation (2)	1 025,00	1 642,00
Découpage	1 130,00	2 327,50
Abonnement annuel pour attaches de citerne mobile	114,00	

2. Prestations techniques pour citerne enfouie

€ HT

Prestations	Capacité de 2 t et moins	Capacité de 3,2 t
Mise en place (Pose "Clés en main") (3)	1 018,75	1 676,50
Evacuation des terres (en option)	477,00	753,25
Intervention d'un « brise roche » (en option)	615,75	887,50
Supplément de remblaiement (terre ou sable) (en option)	615,75	955,00
Dalles de lestage (la paire) (en option)	409,25	409,25
Retrait	1 250,00	2 002,00
Remblaiement de la fouille après retrait d'une citerne enfouie (matériaux et prestations de services)	797,25	1 328,75
Déplacement (1) - Fouille réalisée par le Client	1 437,50	1 710,75
Déplacement (1) - Fouille et remblaiement réalisés par Butagaz	1 914,75	1 914,75
Neutralisation (2)	1 025,00	1 642,00

3. Jauge connectée

€ HT

Prestations	
Fourniture et installation de la jauge connectée	270,75
Abonnement annuel pour 1 transmission / semaine (exploitation & maintenance)	60,00
Retrait de la jauge connectée	135,25
Remplacement de la jauge connectée détériorée ou perdue	270,75

Nous consulter pour citerne de capacité unitaire supérieure à 3,2 tonnes

(1) Déplacement à la demande ou du fait du Client (à la même adresse)

(2) Neutralisation : acte technique visant à rendre la citerne impropre à toute réception de gaz liquide

(3) Montant pour la pose "Clés en main" hors option

4. Entretien et sécurité de la citerne

€ HT

Prestations	Capacités de 2 t et moins	Capacité de 3,2 t
Entretien et rendez-vous technique de la citerne propriété Butagaz (dans un délai maximum de 48 mois pour une citerne enfouie, ou de 48 mois pour une citerne apparente installée avant le 1er avril 2021, sinon de 60 mois après cette date)	95,50	95,50
Entretien et rendez-vous technique de la citerne propriété Client (coût annuel)	95,50	182,00
Requalification décennale de la citerne propriété Client	1 311,50	2 462,75

5. Autres prestations

€ HT

Prestations	Capacités de 2 t et moins	Capacité de 3,2 t
Frais pour livraison urgente (livraison sous 3 jours ouvrés pour un minimum de 451 kg de gaz commandés)	66,67	66,67
Déplacement prestataire pour dépannage avec bouteilles de gaz	218,75	218,75
Bilan Sécurité Professionnel (ERP1 à ERP4)	526,60	526,60
Bilan Sécurité Professionnel (ERP5)	461,25	461,25
Transfert du gaz en citerne en clientèle en cas de modification ou d'adaptation de la citerne	190,75	190,75
Repompage du gaz en citerne	448,50	710,50

6. Autres frais (non soumis à la TVA)

€

Prestations	
Indemnité de déplacement pour échec de livraison suite à un refus Client ou défaut d'accès en l'absence du Client	73,00
Indemnité pour non-annulation du rendez-vous ou échec du mouvement de la citerne	466,00
Indemnité pour résiliation du contrat après expiration du délai légal de rétractation et avant la mise en place de la citerne	616,00
Frais d'ouverture de dossier	96,00
Résiliation anticipée dégressive, calculée au prorata du temps restant à courir avant l'échéance du contrat	1 025,00
Indemnité forfaitaire applicable pour tout retard de paiement	40,00
Frais de retard de paiement = 3 fois le taux de l'intérêt légal appliqué au montant dû	

7. Services PACK FACILIPRO et PACK ECO PERFORMANCE COLLECTIVITES

€ HT

Abonnements mensuels	
Services Pack en Euros par mois	16,60

8. Services PACK FLEXIPRO (*)

€ HT/t

Echelonnement de la facture	
Paiement en 2 fois à chaque livraison (en € HT/tonne)	16,70

Nous consulter pour citerne de capacité unitaire supérieure à 3,2 tonnes

(*) Sous réserve d'avoir conclu l'avenant option payante "Paiement en 2 fois"